

Budget participatif - 2024



Vous avez une idée pour Amboise ? Proposez-la ! La municipalité d'Amboise valorise les projets des Amboisiens et alloue un budget de 50 000 €.

Vous pouvez déposer vos projets du 2 septembre au 2 novembre 2024.

Le principe est le suivant :

- Les personnes soumettent leurs idées de projet.
- Les services municipaux analysent les projets, vérifient qu'ils soient faisables techniquement, juridiquement et financièrement.
- Les projets réalisables sont soumis au vote des Amboisiens et Amboisiens.
- Les projets qui obtiennent le plus de votes seront réalisés !

CONTACT

Mairie d'Amboise
02 47 23 47 23 · webmaster@ville-amboise.fr